



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le

ID : 073-200053833-20230619-2023_ET_146-AI



**ARRETE PORTANT RETRAIT DE
DELEGATION DE FONCTION ET DE
SIGNATURE A UN CONSEILLER
MUNICIPAL DELEGUE**

N° 2023/ET/146

Le Maire de la Commune d'ENTRELACS (Savoie),

- Vu les élections municipales en date du 15 mars 2020,
- Vu le procès-verbal établi le 25 mai 2020 portant installation du Conseil Municipal et élection du Maire, des Adjoints et des Maires délégués;
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-18 qui permet au Maire de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal.
- Vu l'arrêté n°2020E/158 en date 20 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature au Conseiller Municipal délégué à compter du 26 mai 2020,
- Vu le courrier de démission du Conseil Municipal présenté par Monsieur Frédéric PAGET, Conseiller Municipal délégué,

Considérant que Monsieur Frédéric PAGET, Conseiller Municipal délégué, a démissionné du Conseil Municipal à compter du 26 mai 2023.

ARRETE

ARTICLE 1 : Toutes les délégations consenties à Monsieur Frédéric PAGET lui sont retirées à compter du 26 mai 2023.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire et Monsieur Frédéric PAGET sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la commune, transmis à Monsieur le Préfet de la Savoie, à Monsieur le Trésorier d'Aix-les-Bains et notifié à l'intéressé.

Fait à Entrelacs, le 19 juin 2023

Le Maire,

Jean-François BRAISSAND

Notifié et affiché le 13.07.2023

Frédéric PAGET

Conseiller Municipal délégué

